



LE CPAS DE DINANT EST A LA RECHERCHE D'UN TRAVAILLEUR SOCIAL (H/F/X)

Envie de travailler dans une équipe à taille humaine, ni trop grande, pas de travail à la chaîne, ni trop petite où chacun a sa place et peut s'épanouir selon ses spécificités ? Envie d'un environnement de travail agréable où vous pourrez concilier vie professionnelle et vie privée ?

Le CPAS de Dinant est fait pour vous ! Rejoignez une équipe dynamique où le travail est axé sur l'humain et sur les valeurs partagées. Envie de relever de nouveaux défis ? Nous sommes porteurs de différents projets construits à partir de la réalité de terrain afin de répondre au mieux aux besoins du citoyen, le tout dans une démarche d'accompagnement.

NOTRE OFFRE

- CDD de 6 mois
- Emploi à temps plein
- Chèques-repas (7,15 € par jour presté)
- Prime de fin d'année et pécule de vacances
- Constitution d'un 2^e pilier de pension
- Remboursement des déplacements en train et bus
- Assurance hospitalisation de base
- Échelle B1 – entre 39.022,66 € et 54.142,55 € annuel brut indexé selon l'ancienneté reprise (max. 15 ans du secteur privé OU max. le tout du secteur public avec possibilité de reprendre les évolutions de carrière B2 ou B3 déjà acquises le cas échéant)
- Régime public de congé (min. 26 jours selon l'âge + jours extralégaux, calculés sur l'année en cours)

VOS MISSIONS

Acteur social, vous êtes chargé de conseiller, d'orienter et d'examiner les demandes afin de permettre aux bénéficiaires d'être informés et de bénéficier des droits et avantages auxquels ils peuvent prétendre ;

Mobiliser les personnes en étroite collaboration avec les services internes du Centre dans un processus de guidance budgétaire quand c'est nécessaire. Les suivre jusqu'à ce qu'elles recouvrent leur autonomie en la matière ;

Missions générales telles que définies aux articles 57 à 60 de la Loi organique des CPAS du 08/07/1976 et ses arrêtés d'application ;

Assurer les enquêtes sociales dans le cadre de la reconnaissance du droit à l'intégration tel que défini par la Loi du 26/05/2002 et l'AR du 11/07/2012 ;

Connaissance et maîtrise de la Loi du 02/04/1965 relative à la prise en charge des secours accordée par les CPAS.

VOTRE PROFIL

Être titulaire d'un bac Assistant social ;

Avoir une expérience constitue un atout surtout si elle a été effectuée en CPAS ;

Être belge ou citoyen de l'UE, jouir des droits civils et politiques, être âgé d'au moins 18 ans, être physiquement apte ;

Réussir une épreuve écrite et une épreuve orale consistant en un entretien à bâtons rompus destiné principalement à apprécier les connaissances, à déceler les motivations du candidat et à comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à la fonction. (Minimum requis : 50% des points à chaque épreuve et 60% des points au total, épreuves écrite et orale confondues).

INTÉRESSÉ(E) ?

Envoyez votre candidature au CPAS de Dinant, à l'attention de Madame Ann DUMAY, Directrice générale, soit par mail service.rh@cpas-dinant.be, soit par courrier Rue Bourgmestre Bribosia n°16 – 5500 DINANT pour le **27 mars 2026** au plus tard (cachet de la poste faisant foi).

Les documents suivants y seront obligatoirement annexés : lettre de motivation, CV, copie du diplôme requis pour le poste ou de l'attestation de réussite.

Pour toute information complémentaire :
Marine BUYSE, Attachée RH
(082/40.48.34 – service.rh@cpas-dinant.be)